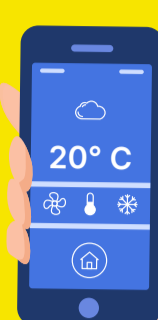


FAIS TON MAX!

Consomme bien, consomme mieux.

Le thermostat



Tu veux réchauffer ta vie et faire des économies ? Suis les conseils présentés ci-dessous et fais ton max pour ne pas gaspiller l'énergie !

1

Le bon thermostat pour le bon système de chauffage

Le chauffage de ton habitation compte en moyenne pour 50 % de ta facture d'électricité. Installer des thermostats électroniques pourrait te faire économiser jusqu'à 150 \$ ou 10 % de tes coûts de chauffage annuels.

Si ta maison est équipée de plinthes électriques, de ventiloconvecteurs, de convecteurs ou de planchers chauffants, ce sont des **thermostats électroniques à tension de secteur** (120 ou 240 volts) qu'il te faut. Installes-en un dans chacune des pièces où se trouve un appareil de chauffage : chambre à coucher, cuisine, salle de bain, etc.

Si ta maison est équipée d'un système de chauffage central, à air pulsé ou d'une thermopompe, c'est un **thermostat central à basse tension** (24 volts) dont tu as besoin.



2

Programmable ou intelligent ?

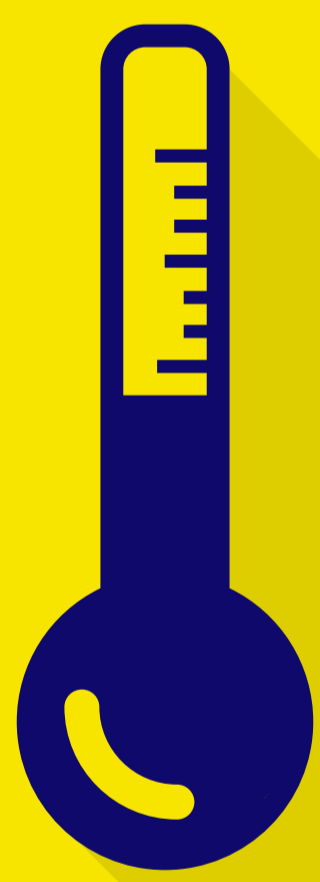
Si tu optes pour un **thermostat programmable**, sache qu'il dispose d'une horloge électronique qui permet de déterminer les plages horaires pour démarrer ou arrêter le chauffage. Si tu sors ou que tu dors, abaisse la température.

Tu peux réduire tes coûts de chauffage de 4 à 5 % en programmant une réduction de trois degrés de la température de consigne du thermostat sur une période de huit heures.

Tu préfères contrôler ton chauffage à distance ? Choisis alors un **thermostat électronique intelligent**. Tu pourras régler la température à partir de ton téléphone cellulaire, peu importe où tu es !

Certains modèles intelligents s'adaptent automatiquement aux changements de saisons ou à ton quotidien.

Peu importe le type de thermostat que tu choisiras, repère les modèles certifiés Energy Star®. Ces appareils ont un meilleur rendement énergétique.



Baisse de 3 degrés pendant 8 h

=

3 %

à

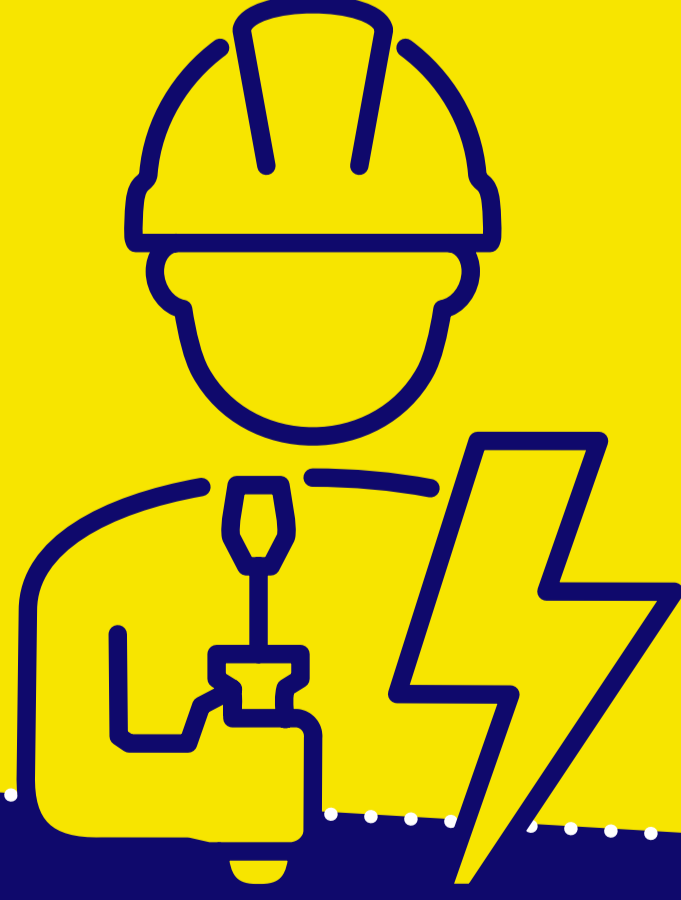
4 %

de réduction de coûts d'électricité

3

Demande à un pro

La *Loi sur le bâtiment* exige que tous les travaux d'installation d'appareillage électrique soient exécutés par un professionnel. Fais appel à un électricien membre de la Corporation des maîtres électriciens du Québec.



4

Adopte de bonnes habitudes

- Le jour, ouvre les stores et les rideaux pour faire entrer le soleil et réchauffer ton logement.
- Évite de placer un meuble devant une source de chaleur, comme les plinthes électriques.
- Si ta maison est dotée d'un système de chauffage à air pulsé, assure-toi que les grilles de prise d'air et les bouches de soufflage sont toujours propres.

ProtégezVous.

Hydro Québec

pv.ca/thermostat